

RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR



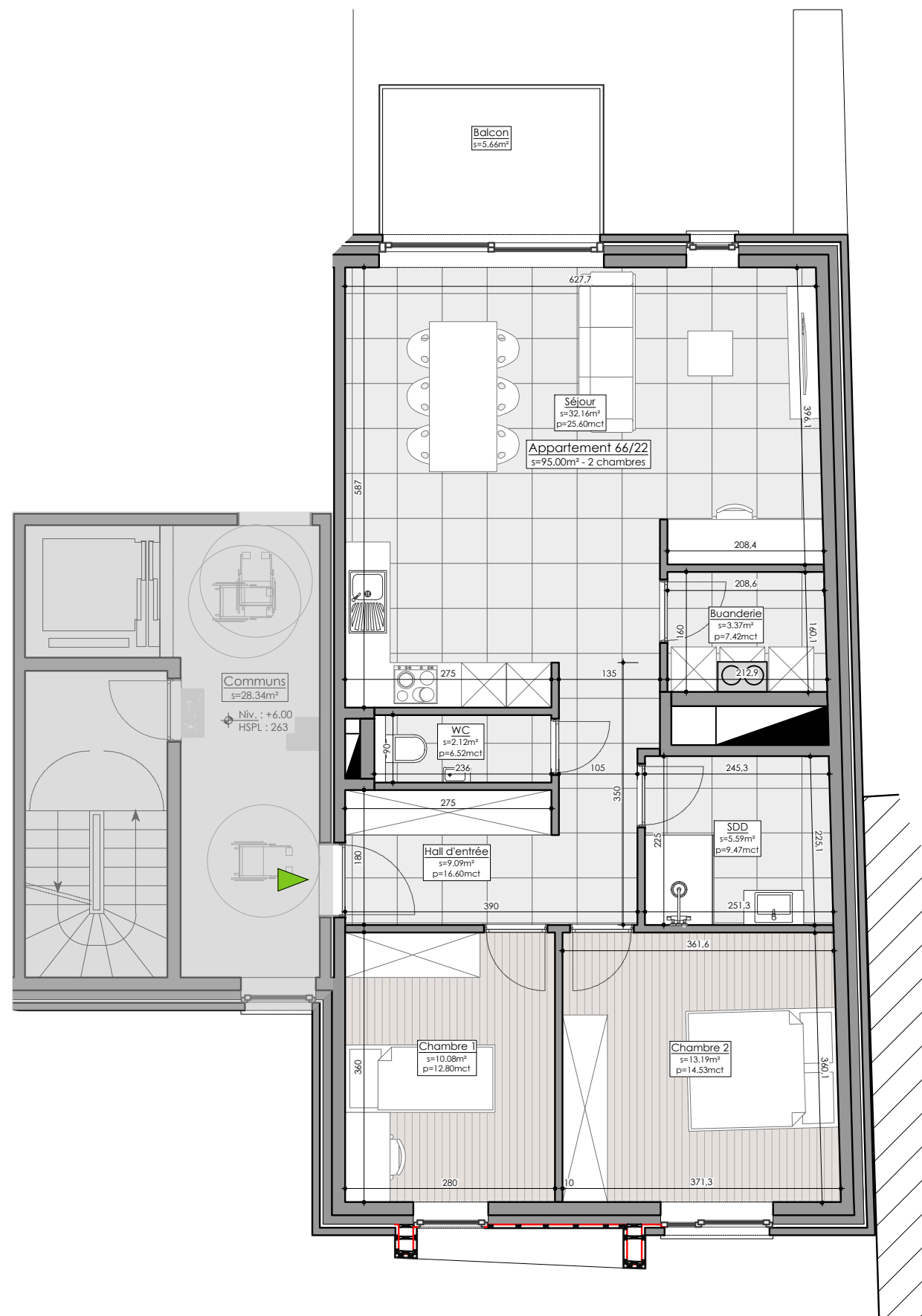
Appartement 66/22

Situation : Deuxième étage

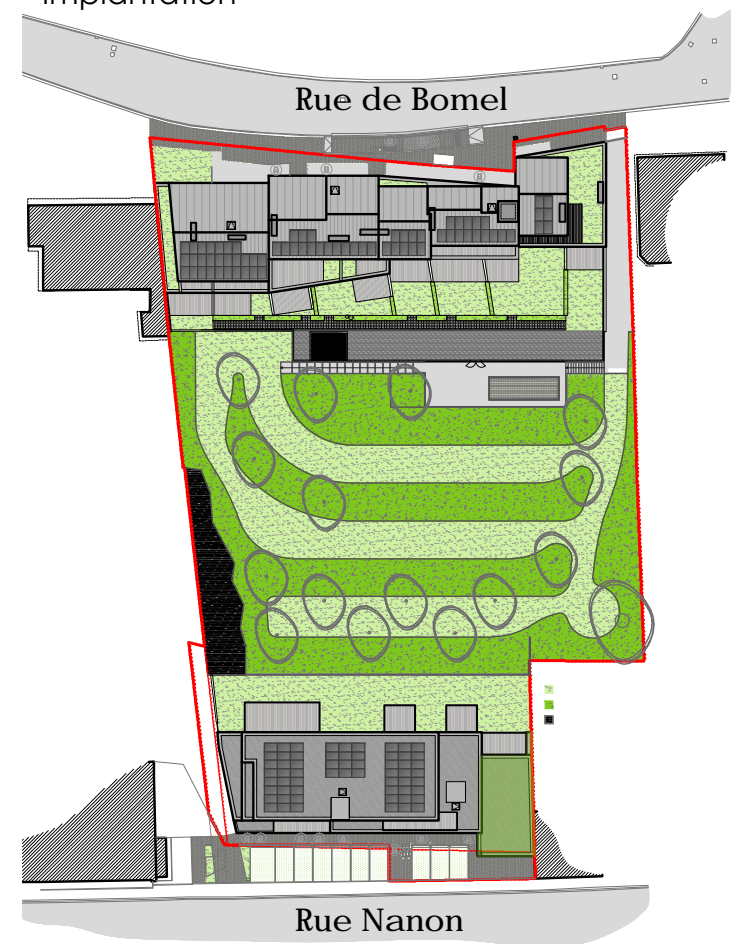
Nombre de chambre : 2

Surface brute du logement : 95.00m²

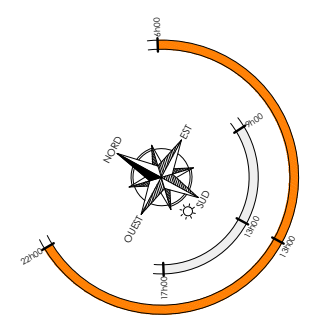
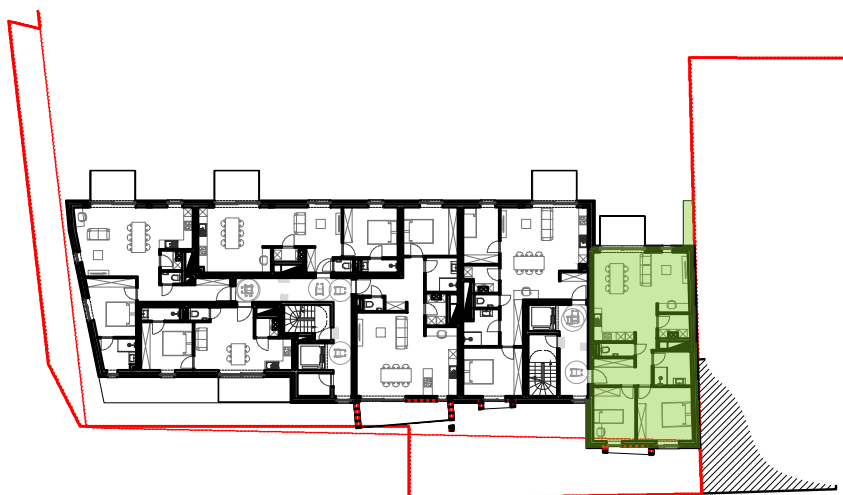
Surface balcon : 5.66m²



Localisation Implantation



Vue en plan



N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :

1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de façade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes, entre appartements ou entre appartements et communs, y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la façade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardée est calculée à partir d'une hauteur de 1m20

Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.

4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

Ouvrage :
Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105i, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
66/22

